



© Christophe Buidin

Bécasseaux maubèches à la réserve de parc national de l'Archipel-de-Mingan

Faire le plein en route vers l'autre bout du monde

Suivi du bécasseau maubèche *rufa* à la réserve de parc national de l'Archipel-de-Mingan

La réserve de parc national du Canada de l'Archipel-de-Mingan protège un groupe spectaculaire d'îles et îlots de calcaire et de granite situé sur la rive nord du golfe du Saint-Laurent.

Chaque année, pendant quelques semaines seulement des bécasseaux maubèches

rufa s'y arrêtent pour se nourrir

pendant leur incroyable migration entre l'Arctique et l'Argentine.

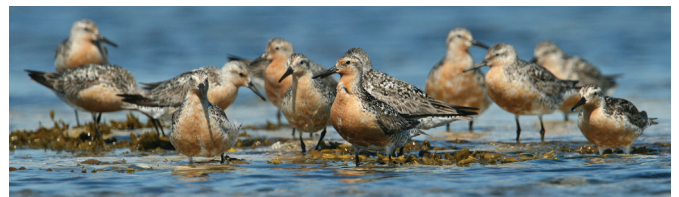
L'archipel attire des chercheurs et des éducateurs des quatre coins des Amériques qui se passionnent pour ce voyageur intrépide.

Ils profitent de cette occasion pour observer et étudier cet oiseau de rivage en voie de disparition.



Juvenile portant un drapeau d'identification et un géolocalisateur

© Yann Rochepault



© Christophe Buidin

Un petit athlète qui ne s'arrête jamais

Il existe six sous-espèces de bécasseaux maubèches, dont trois sont présentes au Canada. Chaque sous-espèce suit annuellement un long trajet migratoire entre ses lieux de reproduction et d'hivernage. Le bécasseau maubèche *rufa* (*Calidris canutus rufa*) hiverne en Terre de Feu à la pointe sud de l'Argentine. Chaque printemps, il entreprend une migration difficile vers l'Arctique canadien où il se reproduit au début du mois de juin. Un voyage de 10 000 kilomètres !

Cependant, trouver un abri et de la nourriture sur une aussi longue distance comporte des risques. Le bécasseau maubèche *rufa* doit composer avec la présence de complexes résidentiels et industriels dans son aire d'hivernage et fait face à de nombreux problèmes lors de sa migration vers le nord. Dans la baie du Delaware aux États-Unis, la population de limules est en déclin et il dépend de leurs œufs pour se nourrir.

En raison des diverses pressions, la population du bécasseau maubèche *rufa* a diminué de près de 70 %, passant de 50 000 individus en 2000 à moins de 15 000 aujourd'hui. Par conséquent, l'espèce, désignée « en voie de disparition » en 2007 par le Comité sur la situation des espèces en péril au Canada (COSEPIC), est maintenant protégée par la *Loi sur les espèces en péril* du Canada depuis juillet 2012. Les scientifiques de nombreux pays s'efforcent de protéger cet oiseau de rivage dans l'ensemble de son aire de répartition.



© Pierrot Vaillancourt/Parcs Canada

